

Colloque C1 : Académie des Technologies

L'Académie des Technologies est une société savante française dont le but est d'« éclairer la Société sur le meilleur usage des technologies ». Soumise aux articles L.328-1 à L.328-3 du code de la recherche et au décret no 2006-1533 du 6 décembre 2006, elle a le statut d'établissement public national à caractère administratif.

Elle a été fondée en 2000, prenant la suite du Conseil des applications de l'Académie des sciences (CADAS). En janvier 2007, elle est devenue un établissement public, en vertu de la loi de programme pour la recherche de 2006.

Elle est constituée de 200 membres actifs (nombre pouvant être porté à 250) désignés par cooptation, ainsi que de membres émérites et de membres étrangers, renforcés par un réseau national et un réseau international d'experts.

Son objectif est de fournir une expertise scientifique et technique, et de permettre le débat sur la technologie, en visant trois publics : les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile. Le changement de statut donne à ces fonctions une mission de service public. Elle est ainsi expressément chargée d'un rôle de conseil du Gouvernement français.

L'Académie se réunit en assemblée pour adopter les avis et le rapport annuel, ainsi que pour procéder aux votes de cooptation. Le bureau est constitué d'un président, d'un vice-président et d'un délégué général élus, ainsi que du président sortant. Le conseil académique, qui joue aussi le rôle de conseil d'administration, comprend outre les membres du bureau, cinq membres de l'assemblée désignés au sein de ses instances (sections) et sept membres élus par l'assemblée générale. Le conseil académique et, dans certains cas, le bureau, assurent la gestion de l'Académie.

L'Académie des technologies est membre d'Euro-CASE et du CAETS, des associations internationales.

Elle est présidée par **Alain Pompidou** depuis janvier 2009. Ce dernier a succédé à **François Guinot**.

Le 19^{ème} Congrès Français de Mécanique à l'honneur d'accueillir une manifestation de l'Académie des Technologies, sous la présidence de **Jean Salençon**, Président de l'Académie des Sciences et de **Jean Frêne** Président du Haut Comité Mécanique.

Les conférences, seront données par les membres de l'Académie :

Pierre Castillon, Alain Pecker, Roger Pellenc, André Pineau et Jean-Paul Teyssandier.

le lundi 24 août 2009 après-midi.